

ACTUALISATION DES COMPÉTENCES AIDE-SOIGNANT

Les nouvelles compétences aides-soignantes selon l'Arrêté du 10 juin 2021 – JOURNEE 1/MODULE A

Prérequis

Aide-soignant diplômé du DEAS avant la mise en application de l'Arrêté du 10 juin 2021.

Objectif professionnel

Développer les compétences des Aides-Soignants en lien avec l'évolution réglementaire de la profession : Arrêté du 10 juin 2021.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, le participant doit être en capacité de :

- Identifier les nouveaux champs de compétence de l'aide-soignant
- Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins
- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne

Contenu de la formation

- La réglementation et le référentiel de formation aide-soignant selon l'Arrêté du 10 juin 2021.
- Les nouvelles activités et le rôle de l'aide-soignant.
- La collaboration et les responsabilités AS – IDE.
- Rappels anatomiques de l'appareil respiratoire
- Apport théorique sur les paramètres vitaux avec remobilisation des normes, mesure quantitative des paramètres vitaux, identification des anomalies, alerte et traçabilité
- Diabète : anatomie, physiologie, physiopathologie, facteurs de risques et rôle de l'aide-soignant dans le suivi d'un patient atteint de diabète.
- Raisonnement clinique : identification des risques, actions de prévention et évaluation des actions mises en œuvre en collaboration

Durée

- 1 journée de 7 heures. Cette première journée s'inscrit dans un parcours de 3 jours de formation.
- Horaires : de 9h 00 à 17h 00 (pause déjeuner de 12h 30 à 13h 30)

Modalités et délais d'accès

- Un correspondant RH centralise les demandes de formation auprès des responsables des services. La formation est accessible jusqu'à 5 jours avant la formation.

Méthodes et moyens mobilisés

- Modalité
La formation se déroule en présentiel. Nombre de bénéficiaires : de 8 à 12 participants
- Méthodes pédagogiques
Apports théoriques et pratiques, quizz de contrôle des connaissances
Travaux pratiques : simulation en santé, réalisation d'activités de soins.

Atelier d'analyse de pratiques professionnelles.

- Moyens matériels

Salle équipée multimédia, salle de travaux pratiques, salle de simulation.

Matériel : mannequin, tensiomètre manuel, tensiomètre électronique, saturomètre

- Moyens humains

Formateurs du CFPBNA (infirmiers avec expérience dans différents services de soin et en formation professionnelle).

Coût de l'accompagnement

- Tarif individuel : 390€ par bénéficiaire (net de taxes).
- Financement : Plan de développement des compétences de votre employeur.

Indicateurs de résultats

Première journée animée par le CFPBNA.

Le taux de réussite sera communiqué à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation

- Pratique simulée en lien avec les mesures de paramètres,
- Etude de situation en lien avec le raisonnement clinique.

Accessibilité de la formation aux personnes en situation de Handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Référente Handicap : Mme PERCHERY Marie, marieperchery@cfpbna.asso.fr

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, le CFPBNA est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, le CFPBNA mobilisera des compétences externes (centre de ressource formation handicap Nouvelle Aquitaine CRFH) pour la recherche de solution.

Lieu

Dans les locaux du CFPBNA ou en intra.

Date

Demander nos dates.

Contacts

Pour toute information administrative : contact@cfpbna.asso.fr

Référente Handicap : Mme PERCHERY Marie, marieperchery@cfpbna.asso.fr

Accueil téléphonique : 05.56.43.70.82

Adresse postale : 6 rue Robert CHARAZAC 33 300 BORDEAUX.